



Litige avec canal + resiliation impossible

Par **magali20**, le **22/04/2010 à 10:00**

Bonjour,rnrnj avais souscrit a l offre canal + par le biais de ma tv etant donné que je suis abonné a sfr neufbox je pouvais faire cela par ma tv rnJ'ai donc souscrit a un abonnement le 21 oct 2009 , hors apres cette souscription , je n'est reçu aucune confirmation d abonnement ou un contrat contenant les clauses de resiliation etc...Meme apres mes relances telephonique pour recevoir mon catalogue , rien et en indiquant que je n'avais pas reçu de contrat au mois de decembre , ce n'est pas apour autant qu on m en a fais parvenir un autre !!rnAujourd hui je veux resillier mon abonnement car pas de magazine envoyer , pas de contrat , foot + prelever sur deux mois dont je n'etais pas du tout au courant etant donné que je n'ai pas reçu de contrat rnComment faire pour resillier ce contrat ??? rnAider moi car 35 euro par mois ca fais bcp , et eux ne concidere pas un cas de force majeur le fait de ne plus pouvoir regler l abonnement !! rnrnMerci a vous